

Les descendants de Sulpice



François Darnault x Anne Guilpain

fermier de Grange Dieu,
bail à ferme pour cinq ans par Etienne Audoux
en date du 13 octobre 1719

AD 36 - 2E_1258 - Faisant

Pardevant le notaire en
La ville et baronnie de Levroux, soussigné
Fut présent Estienne Audoux, laboureur,
En la paroisse de Vineuil, lequel a reconnu avoir
Afermé et par ces présentes donne à titre

DEFAUT

13 gbre 1719

Vu bail a ferme
pour l'année par
Estienne Audoux
a la ville et baronnie de Levroux, en l'année
a luy present Estienne Audoux a l'aveu de la
franchise de l'abbaye de St. Vincent le quel advenu au
parc de Vineuil et par ces présentes donne a l'aveu
an

SE



De ferme et assense pour le temps de 5
Années qui commenceront aux cassailles
prochaines et finiront a pareil jour a
l'expiration desdittes 5 ans ... jour ... pen-
dant ledit temps au sieur François Darnault,
fermier de Grange Dieu, y demeurant en la
paroisse dudit Levroux

présent et acceptant une piësse de pré
située en la minière de Trégonce .. les ... , de
cette ville de Châteauroux qui jouxte laditte
minière

Que ledit Darnault a dis bien savoir et
connaître pour en avoir cy devant jouy au
bail à ferme, fais a la charge par ledit Dar-
nault de jouir dudit pré comme il appartient
audit Audoux, et comme dès il en a cy
devant jouy

et pour payer par chacune desdittes
cinq années la somme de 14 livres de ferme
a chacun jour de Saint Lauren dont le pre-
mier paiement commencera audit jour
... , et se continuera enfin jusqu'audit jour
pendant le cours dudit bail, a quoy sera ledit
Darnault obligé par son père et .. ? de ses
biens présents et futurs, une exécution non
cessante pour l'autre demeure quil ... par
luy faite jusque a ce jour dudit pré dont ledit
Audoux a reconnu avoir et ne voudra la
présente avec lesquels ... que ledit Audoux
pense avoir

... / ...



données audit Darnault que pour une seule année.
Car ainsy, fait et passé audit Levroux en
La ville de Levroux, le 13 octobre
1719 après midi et a ledit
Audoux déclaré ne scavoir signer.

DARNALTE

que d'une vaudra la present de l'année
avec les autres que ledit audoux j'en ay avoué
donnée au p^rsonne que j'en ay avoué
à meme
Darnault faisant
Coillé à Levroux le dix neuf octobre 1719 avec dix
Sicut daty



SS